

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Décret n° 2018-1225 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la commande publique

NOR: ECOM1827790D

Le nuage acoustique A-Cloud®, Achat Public Innovant

1) Genèse et lancement, adéquation / marché public

Créée en 2016, A-Cloud® lance sur le marché ses premiers nuages acoustiques en 2017.

Commercialisés auprès du secteur public comme privé, les nuages équipent, depuis, des clients de plus en plus nombreux : des plus prestigieux comme Hennessy, Air France, Bordeaux Métropole, ENEDIS, KEOLIS, jusqu'à de nombreuses mairies...

La solution A-Cloud® correspond à un **nouvel usage** dans le domaine de l'acoustique intérieure : les nuages, grâce à leur forme inédite apaisante, apportent un **bien-être visuel** immédiat et, grâce aux objets connectés qu'ils intègrent, des **nouvelles fonctionnalités** (sonomètre, capteur CO2, détecteur de présence, luminothérapie).

Cette solution est particulièrement **adaptée aux besoins de tous les publics** puisqu'elle améliore la qualité d'accueil dans les services publics et ses établissements (ERP), et la qualité de vie au travail des agents de la fonction publique.

2 ans de co-développement R&D entre le fondateur d'A-Cloud® et l'Institut technologique et centre technique industriel FCBA ont été nécessaires. 4 brevets en sont issus. Les nuages satisfont aux normes d'équipement des ERP, avec des critères écologiques et développement durable en plus.

2) Mise en place, innovation de processus, écologie

En termes d'amélioration des processus organisationnels et/ou **qualité de service**, A-Cloud® propose à ses clients le **protocole Acoustique Garanti** qui engage de manière inédite la société à une obligation de résultats.

Sur le volet **rapport qualité/coûts**, ce même protocole permet de déclencher l'intervention d'un **acousticien, tiers de confiance**, pour garantir la fiabilité de la solution préconisée, au moindre coût.

Ses prises de mesures in situ et ses recommandations font l'objet d'un rapport indépendant écrit.

A-Cloud® propose ensuite un devis clair et transparent sur la base de propositions concertées. Ce protocole garantit le résultat et le client ne paie que lorsque l'objectif validé est atteint.

En outre, les **performances acoustiques** de la ouate composant le nuage sont bien supérieures aux autres matières des produits concurrents comme en atteste le rapport acoustique du FCBA.

Quant aux **délais de mise en œuvre**, les nuages A-Cloud® offrent l'avantage de s'installer **sans travaux** donc très **rapidement**, livrés 4 à 6 après validation du devis.

Maitrise des impacts environnementaux et/ou sociaux

Dès sa création, **A-Cloud®** s'est positionnée comme une entreprise responsable : démarche d'amélioration continue de ses impacts environnementaux (réduction des déchets, éco-conception, programme RSE) et sociaux afin de mieux répondre aux attentes des parties prenantes dans une démarche juste et durable.

Adeptes de l'éco-conception et de la co-construction, A-Cloud®

adapte ses propositions à chaque client avec des propositions **modulaires et sur-mesure** (ajout de capteurs et de programmes connectés, outils de gestion Flex-office, approche pédagogique...)

Le nuage est **100% français**, produit dans une démarche d'économie circulaire et avec l'aide d'un ESAT pour favoriser l'insertion professionnelle de personnes handicapées.

3) Eco-systèmes, financements, investissements R&D

Pour favoriser son développement et trouver ses partenaires, A-Cloud® a très vite séduit **différents écosystèmes de l'innovation** : celui lié à la transition économique -écologique Darwin, l'accélérateur de business Village by CA Aquitaine et depuis janvier 2021, le laboratoire Immowell Lab, autre accélérateur de startups innovantes, dédié lui au confort et bien-être par l'immobilier.

En termes de **financements « innovation »**, A-Cloud® bénéficie du soutien du **Conseil Régional Nouvelle Aquitaine**, de subventions liées aux produits numériques et connectés et d'un **Crédit Impôt Recherche (CIR)**.

A-Cloud®, malgré sa relative jeunesse (création en 2016), poursuit ses recherches R&D et **investit régulièrement** dans l'amélioration de ses procédés et nouveaux designs. Pas moins de **3 nouveautés sont programmées sur 2021**. Une volonté créative affirmée et assumée aussi financièrement.

Elle en a d'ailleurs été récompensée : **lauréate du concours La Poste IOT (objets connectés) 2018**, elle a pu exposer les nuages A-Cloud® au salon CES de Las-Vegas !

4) Type d'innovation et avancement opérationnel

L'**innovation** reliée à la technologie des nuages est de nature **incrémentale** : en un seul produit, A-Cloud® améliore et agglomère des solutions existantes et d'autres inexistantes sur le marché. Le **design** du produit (nuage), sa **conception et matière écologique** (fibre PET recyclée et housse en tissu OEKO TEX 100) sont totalement en rupture avec les autres produits du secteur.

A-Cloud® **cumule ainsi innovation sociale, innovation produit, de procédé, d'organisation, et enfin de commercialisation** (avec son protocole de garantie de résultat).

A quoi s'ajoute un positionnement innovant servant le domaine à forts enjeux de la **Qualité de vie au Travail (QVT)**, grâce à ses options/fonctions connectées (détecteur de CO² pour la surveillance de la qualité de l'air intérieure, sonomètre pour alerter sur niveaux sonores).

L'entreprise, pour sa 5ème année d'existence, accélère son développement pour passer le cap symbolique du million d'euros de CA. Elle continue d'affirmer sa **différenciation par l'innovation 360** et se positionne à part entière comme **partenaire du secteur public**, au plus près des enjeux de l'amélioration de la qualité de travail des agents comme celui du **service public**, tout en répondant aux nouveaux critères d'achat publics responsables et verts.